

Décision

Générale

colonial

Décision n° 64/38/SPCG portant désignation des pèlerins à La Mecque en 1964

n° 64/38/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mars 1964

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1964

Date du numéro
1 mai 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés pour se rendre en pèlerinage à La Mecque: MM. Aden Bedér Bouh; Mohamed Andia Hassan ; Aden Abdi Affi ; MohamedeToita dit Boko: Omar Alin Abdi ; Tera Ackar Beder ; Wais Beuh ; Houmed Mohamed Aramis ; Omar Saleh; Ali Warki ; Ahmed Hassan Hagayo ; Hanifa Haroun Moussa. Chacun des pèlerins ci-dessus désignés percevra avant son départ une allocation forfaitaire représentative de frais de séjour et exclusive de toute autre indemnité, d'un montant de cinquante mille francs Djibouti (50:000 FD). Les frais de voyage aller-retour Djibouti-Djedda de ces douze pèlerins et les allocations forfaitaires seront pris en charge par le budget local de l'exercice 1964.